



### **La Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'associent dans une démarche scolaire novatrice de collaboration en santé**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 16 novembre 2012** - Les nouveaux actes consentis aux infirmières et aux infirmiers du Québec par la loi 90 entraînent des changements dans les pratiques professionnelles en santé qui ont des répercussions dans la formation en soins infirmiers. Dans cette optique, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'associent dans un projet pédagogique novateur qui a pour but la reconnaissance des connaissances théoriques et pratiques des infirmières et infirmiers et des infirmières et infirmiers auxiliaires et de leur rôle respectif dans la prise de décisions cliniques ainsi que la mise en pratique des compétences de collaboration.

Le vendredi 16 novembre, au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle de la Commission scolaire et de la formation technique du Cégep, secteur santé, s'unissent dans le but de faire vivre à leurs élèves des situations de travail simulées et des activités pédagogiques qui nécessitent un engagement et un esprit de collaboration élevés de la part de ces futurs professionnels de la santé. Tout au long de la journée, les élèves devront échanger et collaborer pour résoudre les mises en situation de cas cliniques en pédiatrie, psychiatrie, médecine-chirurgie et gérontologie.

Les activités du 16 novembre concluent la première phase du projet. La deuxième étape s'enclenche et amènera les équipes d'enseignantes et d'enseignants à mettre en place un système pour un meilleur partage des stages en milieu hospitalier et permettra de développer une nouvelle approche d'enseignement basée sur la collaboration entre la formation professionnelle et la formation technique dans les programmes du secteur de la santé sur le territoire.

Cette démarche scolaire novatrice démontre bien le souci des établissements scolaires et des équipes enseignantes d'offrir aux élèves des formations de qualité et d'uniformiser les pratiques et la qualité des services offerts par les futurs travailleurs de demain.

-30-

**Source :**

Lucie Lahaie, consultante à la Direction des communications et des affaires corporatives, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
450 347-5301, poste 2222

**Pour information :**

Julie Fournier  
Conseillère pédagogique, Commission scolaire des Hautes-Rivières  
450 359-6411 poste 7610  
[fournierj@csdhr.qc.ca](mailto:fournierj@csdhr.qc.ca)